

Commission permanente du 17 novembre 2017

La Région Grand Est et le groupe EDF poursuivent leurs efforts en faveur de l'efficacité énergétique

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce jeudi 17 novembre 2017, placée sous la présidence de Jean Rottner, a approuvé la signature d'un accord cadre de partenariat entre la Région et le groupe EDF pour la période 2017-2021, en faveur d'une région bas carbone, innovante, créatrice d'emplois et solidaire.

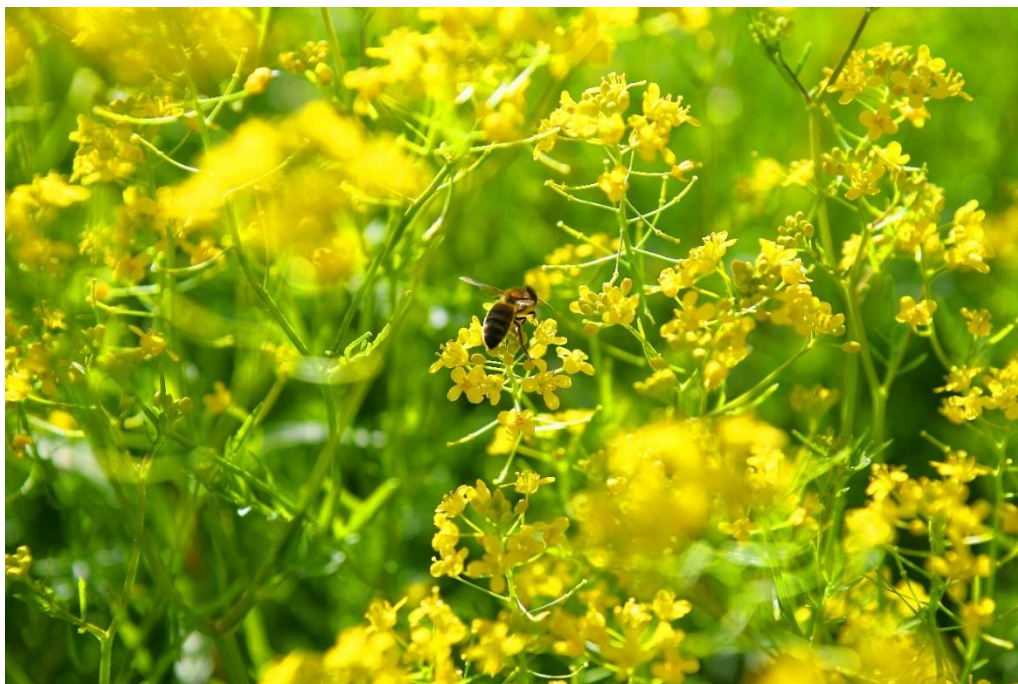
Il s'agit, d'une part, d'améliorer l'efficacité énergétique dans le bâti et la mobilité, d'autre part, de favoriser le développement des énergies renouvelables et leur utilisation locale. Ce partenariat vise à impulser et à soutenir des initiatives innovantes, en cohérence avec les compétences et les stratégies régionales en matière de formation ([CPRDFOP](#)), de développement économique ([Be EST](#)) et de transition énergétique ([Climaxion](#)).

La nouvelle convention s'articule autour de **quatre axes principaux** :

- **le développement économique des territoires et la création d'emplois**, avec notamment le développement de la production d'énergie bas carbone, l'essor du tourisme et la valorisation du patrimoine,
- **l'innovation et la R&D** : il s'agit d'appuyer le déploiement de l'Industrie du Futur (une orientation phare du SRDEII) et de poursuivre l'accompagnement des pôles de compétitivité,
- **l'écologie industrielle et territoriale, ainsi que la préservation de la biodiversité** : l'objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique des entreprises, l'accès à la mobilité durable, la valorisation des espaces naturels et le renforcement du maillage de la trame verte et bleue,
- **la formation et l'emploi**, avec le développement de filières de formation dans le domaine de l'énergie.

L'accord cadre illustre le partenariat mis en œuvre depuis plusieurs années entre la Région et le groupe EDF. Acteurs clé de l'énergie, les deux partenaires œuvrent de concert pour optimiser leurs actions respectives et accompagner les projets portés par les entreprises, les associations et les collectivités. Cette coopération pourra prendre plusieurs formes, telles que la prise de participation à la création de nouveaux fonds régionaux, le soutien à des programmes de recherche, le test de solutions innovantes de stockage de l'énergie pour favoriser l'autoconsommation ou encore la mise en adéquation des besoins de compétences dans les domaines de l'énergie avec les filières de formation.

Le développement durable constitue un axe stratégique pour la Région Grand Est. Il irrigue l'ensemble des politiques régionales, notamment l'économie, les transports, la formation, la recherche-innovation et l'environnement. La Région entend poursuivre des politiques innovantes pour faire du développement durable une source de compétitivité et d'attractivité pour le Grand Est.



© Phovoir



© Stadler / Région Grand Est

CONTACT PRESSE

presse@grandest.fr